



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 NOVEMBRE 2022

Bonjour à Toutes et à Tous.

Merci d'être venus aussi nombreux et bienvenue aux nouveaux adhérents

Nous sommes 174 présents et 114 représentés.

Nos statuts ne prévoient aucun quorum, je déclare donc cette assemblée générale ouverte à 10h30

Je salue les représentants des Mairies de Maurepas et Élancourt.

Mme Chantal CARDELEC Adjointe aux Sports à Elancourt

M. Emmanuel DUTAT maire adjoint délégué à la vie sportive et Equipements de loisirs à Maurepas

Avant de débiter cette assemblée, je voudrais que l'on ait une pensée pour nos amis et adhérents qui nous ont quitté

Denis LEBON

Jacques BERRANGER (ancien animateur de marches)

Jean-Yves PERVIS

Pierre BARBIER (président de l'association pendant 8 ans)

Daniel LALOIRE (animateur de marche)

Isabelle (je ne connais pas son nom) gardienne du gymnase Chastanier

### **REMERCIEMENTS**

Je remercie les municipalités de Maurepas et d'Élancourt pour la mise à disposition gracieuse, tout au long de l'année des équipements sportifs dont nous profitons pleinement.

Merci à nouveau à la mairie de MAUREPAS de bien vouloir nous accueillir gracieusement dans la salle des fêtes.

Merci à Claire Meisels, Jérémy Cheroyan et Mickael Bonilla du service « sports et loisirs » de la ville d'Elancourt

à Sophie Decossin, Christelle Mérieux et Nicolas LASSER du service « vie associative » de la ville de Maurepas

aux hôtessees d'accueil de la mairie de Maurepas

aux gardiens des gymnases

à Marthe Hidier et Didier Marchessaux du CODEP

Je les remercie au nom du bureau pour leur aide, leur accueil, leur réactivité et leur disponibilité.

Sans tous ces intervenants extérieurs, notre association aurait beaucoup de mal à fonctionner. Je remercie tous les membres du bureau qui s'investissent pour vous permettre de pratiquer vos activités et de vous distraire.

Merci à tous les bénévoles qui nous aident ponctuellement. Je les nommerai un peu plus loin.

Merci aux référents du tennis de table, de la musculation, de la pétanque et de la piscine.

Comme tous les ans, nous étions présents aux forums de Maurepas et d'Elancourt

Comme il est d'usage et cela surtout pour les nouveaux adhérents, je vous présente le Bureau en vous rappelant que nous sommes tous des bénévoles :

Odile ROULAND	Présidente
Bernard GICQUEL	Vice-Président
Lyvia BOYER	Secrétaire,
Sylvie FOUQUE	Trésorière
Jacqueline DELAUNAY	Secrétaire adjointe

Les administrateurs

Marie-Camille SAUTET, Patricia LUCAS, Catherine BEGEL, Dominique GODAERT

MERCI pour leur dévouement, leur travail et leurs disponibilités

Nous avons une candidature :

Brigitte MULLER

Je n'oublierai pas nos vérificateurs aux comptes :

Françoise HAREL et Christian MEILLAT

## **PRESENTATION SLS EN 2021/2022**

Notre association permet de passer de la vie active à une retraite bien méritée.

Notre association fonctionne grâce à vous tous.

Pour qu'une association fonctionne, il faut des bénévoles pour tenir le bureau. Il faut également l'aide des mairies par le prêt des salles et les subventions. Nous avons besoin d'animateurs salariés, ainsi que de bénévoles pour certaines activités.

### **Un petit mot sur le bénévolat :**

Le bénévolat, c'est un acte d'échange et de partage. Il nous fait évoluer dans des domaines divers et variés.

Le bénévole consacre beaucoup de son temps sans ménager sa peine pour vous satisfaire

Derrière le bénévolat, il y a des hommes et des femmes qui ont une vie de famille, conjoint, enfants, petits-enfants, parents souvent âgés. Les bénévoles ont aussi des soucis de santé parfois graves. Mais le bénévole ne baisse pas les bras. Il œuvre pour qu'une poignée d'hommes et de femmes puissent profiter de leur retraite en faisant des activités tout en ayant des loisirs.

## **1 RAPPORT MORAL**

Pour la saison 2022/2023, nous avons 661 adhérents

dont 337 Maurepasiens, 272 Elancourtois et 52 pour les communes environnantes

nous avons 440 femmes et 221 hommes

dont l'âge se situe de 57 à 94 ans

Il y a 617 adresses Mail

Et 44 sans adresse mail

379 adhérents ont choisi des activités sportives : tous sports sauf yoga

39 YOGA et

243 loisirs

Suite au COVID nous avons eu une grande chute d'adhérents, le nombre remonte légèrement cette année

## **LES SUBVENTIONS**

les communes apportent aux associations des aides de deux natures :

- Subvention financière directe, faisant suite à un dépôt de dossier soumis à la délibération du conseil municipal.
- Aide indirecte constituée par la gratuité d'occupation des diverses salles et installations de la ville.

## CONVENTION

Pour la commune de Maurepas, le prêt des salles et ses conséquences, sont estimées à plus de 23 000€. Le prêt des salles englobe l'utilisation, l'entretien des salles, la rémunération des gardiens, les réparations, l'eau, le chauffage

Ce qui entraîne de passer **deux conventions** avec la mairie.

Une de mise à disposition à titre gratuit et

Une convention d'objectif et de moyen

- Développer la pratique du sport
- Contribuer à l'animation locale en participant aux manifestations organisées par la ville ou en collaboration avec d'autres associations,

Notre participation au cyclo cancer fait partie de cet objectif.

Nous n'avons pas signé de convention avec la mairie d'Elancourt en raison du faible nombre d'heures d'utilisation des salles.

## ◆ RAPPORT D'ACTIVITÉ

Sur les cotisations que vous versez au SLS, 28€ sont versés à l'EPGV pour votre licence 2022/2023

### La licence EPGV a quoi sert-elle ?

- La gratuité de la SACEM pour les séances de gym avec support musical
- Les formations dirigeantes et éducateur
- L'accompagnement administratif juridique et sportif
- Le prêt de matériel
- Le suivi de éducateurs sportifs (recrutement, formations, offres d'emploi)
- L'assurance des licenciés et des animateurs
- Le bénéfice d'une réduction auprès des VVF

## LES ACTIVITES SPORTIVES

### **Plan de sobriété énergétique**

Mesures concernant les équipements mis à la disposition des associations :

En matière de chauffage, les salles associatives seront chauffées à 19° comme actuellement.

Cependant, comme le prévoit la réglementation,

les équipements sportifs seront chauffés entre 14 et 15° en fonction de l'activité pratiquée, les vestiaires à 19°.

Seules les salles accueillant de la gymnastique corrective statique seront chauffées à 18° ;

Pour les bassins du centre nautique CASTALIA  
Les températures seront réduites de 1°C.

Les équipements sportifs seront fermés pendant les vacances de Noël et d'hiver.

### **Le certificat médical :**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, le certificat médical n'est plus obligatoire pour les associations adhérentes au CODEP. Seul un questionnaire de santé sera demandé même aux nouveaux adhérents.

Nous regrettons que cette information nous soit arrivée tardivement, ce qui aurait bien soulagé le travail des membres du bureau.

### **Recrutement**

Suite au départ de Marjolaine LEBRET qui est partie dans le midi, les cours et les horaires ont été modifiés.

A la demande de Françoise JAMAULT, les cours de danse folklorique se déroulent le mardi après-midi de 14h à 16h au CESA. Il n'y a que 2h de cours au lieu de 3h les années précédentes.

En conséquence, nous avons recruté Sandrine BERTIN qui donne des cours le lundi après-midi au CESA de 14h à 17h.

Isabelle MOUNIER, qui était déjà animatrice le vendredi à Chastanier, donne ses cours au CESA le lundi de 10h à 12h.

Je vous invite à pratiquer les cours d'Isabelle et de Sandrine au CESA. Il reste des places. Elles vous accueilleront avec plaisir.

### **Réunion avec les animateurs salariés**

Pour la première fois, en septembre, nous avons réuni tous nos animateurs salariés pour un après-midi d'échanges sur le fonctionnement de notre association.

## Rappel consignes :

Avant de parler des différentes activités, à la demande de certains animateurs, voici quelques consignes à respecter pour le bien de tous :

Pour les cours en salle :

- Pas de bavardage pendant les cours
- Éteindre son portable au début des cours
- 

Pour les marches

- Vous pouvez participer à toutes les marches, mais vous devez respecter le rythme de la marche
- Nous partons en groupe, nous sommes censés revenir en groupe. C'est l'animateur qui guide et non les participants. (Il n'est pas normal que des marches soient écourtées à cause des personnes qui ne respectent les règles)
- Vous n'êtes plus des enfants, ne traversez pas au feu vert et attendez tout le groupe avant de traverser.

## **Activités de Marches** avec comme animateurs :

Animateurs du mardi

- Jean-Michel CHIBOULT
- Jocelyne CORMERAIS
- Michelle MUTO
- Bernard ROULAND
- Daniel JAUNET (nouvel animateur)
- Francis CHEROUVRIER (nouvel animateur)

Animateurs du mercredi

- Pierre COTTAT
- Paul HERRY
- Monique JACQUIN
- Christian LE ROUX

-

Animateurs du jeudi

- Didier COPONET
- Marie-Christine COPONET
- Michèle COURGENOUIL (coordinatrice des marches)

- Brigitte GRANDVALLET
- Monique JACQUIN
- Yves LEMBOUCHER
- Marie-Hélène LECAMUS
- Marie LEHOUX
- Marie-Paule SIMON (nouvelle animatrice)

Merci à nos 3 nouveaux animateurs

Ces marches ont lieu :

- le mardi pour une promenade (6 à 8 km) 197 inscrits
- le mercredi pour la randonnée (12 à 14 km) 63 inscrits
- le jeudi pour la marche (8 à 10 km) 120 inscrits

Commentaire:

Comme tous les ans je pleure pour avoir des animateurs de marches. Ils ne sont pas assez nombreux. Nous avons besoin de vous.

Je laisse la parole à Michelle Courgenouille, responsables des marches pour vous expliquer le fonctionnement de cette activité

**Gymnastique –**

- 8 cours d'une heure de gymnastique volontaire
- 3 cours d'une heure de gymnastique douce au CESA avec Marie-Jo FAUVEL
- 3h aux Bessières et 1h au CESA avec Marie-Jo FAUVEL
- 3h à Chastanier avec Sabine DAVID,
- 2h à Chastanier avec Isabelle
- 3h de cours avec Sandrine BERTIN au CESA dont 1h de Pilates
- 2 h de cours avec Isabelle MOUNIER au CESA

Nous constatons que le premier cours de Sandrine et le d'Isabelle au CESA sont loin d'être complets (entre 1 et 5 personnes) n'hésitez pas à aller à leur cours.

**Renforcement musculaire: tous les jours de la semaine**

- 5 séances de trois heures au gymnase des bois, dont trois animées par Nicolas CAYRON.

Nous remercions nos bénévoles responsables de salle, mais ils sont peu nombreux et nous demandons d'autres acteurs pour effectuer ce travail. Vous pouvez vous renseigner auprès de Bernard GICQUEL pour plus d'explications.

Alain CHAMBARD, Bruno DUPOUX Daniel LEROUX; Michel LEROY, Alain PIVARD Raymond ROUSSEL. Au nom de toute l'équipe je les remercie.

**Tai-chi-chuan** – avec Joseph VULTAGGIO au CESA 2h par semaine

**Qi Gong** – avec Joseph VULTAGGIO 1h par semaine, à la maison de quartier de la Villedieu

### **Yoga**

- 2 cours d'une heure quinze à Chastanier avec Cécile DURUISSEAU
- 1 cours d'une heure quinze au CESA avec Françoise GUILLEMARD

**Boules** au Bois de Nogent à Maurepas. Christiane CHAUMERON anime cette activité secondée par Elise MICHAUD

- 1 séance par semaine le vendredi après midi à l'automne et au printemps

Nous avons besoin d'un bénévole pour soulager Christiane. Merci

**Tennis de Table** 8h30 /semaine

- 2 séances aux Bessières responsable Daniel BROCHET
- 1 séance à Chastanier responsable par Patrice KERN

**Danse Traditionnelle** – avec Françoise JAMAULT assistée d'Yves Le boucher au CESA, soit 2h d'activité le mardi

**Bowling** – le lundi après-midi, avec participation financière des adhérents.

### **Piscine**

La mise en route n'a pas été simple ni pour l'association ni pour le centre aquatique.

Le manque d'information et l'organisation ont compliqué la tâche. Nous espérons pouvoir travailler plus sereinement l'année prochaine.

Voici la procédure actuelle grâce à l'aide de Brigitte MULLER et de Francette PERVIS

Pour l'aquagym.

- La liste des participants se trouve à l'accueil.
- En arrivant, vous devez émarger sur cette liste

- Une personne du groupe doit repasser par l'accueil en fin de séance pour signer une feuille tenue par Castalia en indiquant le nombre de participants.

Pour la nage libre,

- une personne doit également repasser par l'accueil pour noter le nombre de participants

Nous bénéficions de 2 créneaux d'aquagym

Le mardi à 16h15

Le vendredi à 16h

Et 2 créneaux de nage libre :

Le mardi à 12h et

Le vendredi à 12h

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Les cours finissent fin juin.

Les prix des séances d'aquagym et de nage libre ont été fixés par les municipalités et votés aux conseils municipaux.

Compte tenu de ces tarifs, nous avons calculé pour l'aquagym le prix pour 30 adhérents à raison de 34 semaines.

Pour la nage libre, le prix a été calculé pour 10 adhérents à raison de 34 semaines.

### **LES LOISIRS : animations, sorties, voyages**

Nous avons une commission dynamique composée de :

Odile, Marie-Camille, Bernard, Sylvie et Lyvia

Malheureusement, en raison du COVID, cette activité a fonctionné au ralenti.

Nous avons organisé quelques sorties et voyage :

La guinguette navigation sur la Marne (organisée par Marie-Camille)

L'opérette l'auberge du cheval blanc (organisée par Odile)

Le pot des animateurs repoussé en avril en raison du COVID (géré par Patricia et Jocelyne)

La fête champêtre pour clore notre année (organisée par Marie-Camille, Patricia, Jocelyne et Bernard)

Les Açores (organisée par Sylvie)

## ◆ PROJETS DE L'ASSOCIATION

Nous travaillons actuellement sur les sorties qui nous ont fait grand défaut

En ce qui concerne les loisirs, nous organisons :

Samedi 3 et dimanche 4 décembre, les marchés de Noël à Lille et Bruges

Vendredi 09/12/22 pot des animateurs qui permet de les remercier

Vendredi 06/01/23 bal de la galette

Samedi 21 janvier « secrets de Invalides et coulisses du Printemps Haussmann

Jeudi 9/02/23 Marche pour tous suivi du vin chaud à la Clef St Pierre.

Vendredi 30/06/23 Fête champêtre sur le site de L'île aux loisirs de St Quentin

Nous avons en cours d'élaboration

En mars un spectacle musical "AL CAPONE" de Jean-Félix Lalanne, avec Robert Alagna, Anggun et Bruno Pelletier accompagnés d'un orchestre de 8 musiciens - Mise en scène de Jean-Louis Grinda aux Folies Bergères.

Un séjour THALASSO (3 jours, 2 nuits) du vendredi 24 au dimanche 26 mars 2023 à Bagnoles-de-l'Orne

Les Philippines Avril/Mai 2023 séjour de 11 jours

Déjeuner festif au "Cabaret Les Enfants Terribles" d'Elbeuf au mois d'Avril avec un spectacle de transformistes

.

***Pensez lors de votre inscription à une sortie ou un voyage à présenter votre carte d'adhérent***

Il n'y a pas de question

### CTM Cyclo Tourisme de Maurepas

Cette année, nous avons eu le plaisir de participer à la manifestation organisée par le CTM en faveur du service pédiatrique de l'hôpital Mignot.

Nous avons participé aux marches (5, 7 et 10 km) dans le bois de Maurepas

Par manque d'expérience et d'information, très peu d'adhérents du SLS, ont participé, et c'est bien regrettable. Nous allons faire mieux pour l'année prochaine et nous espérons pouvoir mobiliser plus de monde.

A la demande des soignants et des médecins de l'hôpital, cette manifestation consistait à apporter plus de confort à nos petits malades.

Le but était de leur fournir une salle dédiée pour des soins palliatifs avec un lit de massage et un coin pour une écoute avec des psychologues. Actuellement, ces soins se font dans les couloirs ou dans les chambres.

Cette manifestation a rapporté 7 400€ de dons.

Nous vous attendons tous l'année prochaine pour un nouveau projet.

Merci pour eux.

## **APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES.**

**Unanimité**

## **RAPPORT FINANCIER**

Chaque adhérent a reçu avec la convocation à l'assemblée, le bilan financier de l'exercice 2021/2022, approuvé par les vérificateurs aux comptes, ainsi que le budget prévisionnel 2022/2023

Nous avons eu une question concernant les subventions

Pourquoi une baisse de subvention ?

Madame Cardelec, Adjointe aux Sports à Elancourt et Monsieur Dutat ,Maire adjoint, délégué à la vie sportive et équipements de loisirs à Maurepas ont pris la parole et nous ont confirmé qu'en raison des charges de chauffage et d'électricité, leur budget est extrêmement serré. Cependant Ils souhaitent ne pas pénaliser les associations et ils feront le maximum pour l'octroi des subventions comme les années précédentes.

Suite à un bug informatique, la subvention du conseil général sera soumise à la commission de décembre.

Je donne donc la parole à Sylvie FOUQUE, Trésorière de l'association qui va vous commenter les différents postes

Compte tenu du déficit, il a été décidé de mettre en place des **droits d'inscription** d'un montant de **20€ pour tous** auxquels s'ajoute une cotisation par grand type d'activité soit :

⇒ Gymnastique : droit d'inscription	<b>20€ + 120€ = 140€</b>
⇒ Arts martiaux : droit d'inscription	<b>20€ + 140€ = 160€</b>
⇒ Yoga : droit d'inscription	<b>20€ + 250€ = 270€</b>
⇒ Plein air et Loisirs : droit d'inscription	<b>20€ + 20€ = 40€</b>

Les tarifs des animateurs pour le Tai Chi et le Qi Gong étant plus élevés que ceux de la gymnastique, nous avons été dans l'obligation de faire une catégorie à part.

## **INTERVENTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES**

La parole est à Françoise HAREL et Christian MEILLAT qui se représentent

Les comptes sont bien tenus et toutes les pièces justificatives ont pu être consultées.

## **APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER / QUITUS AU TRESORIER ET AUX ADMINISTRATEURS**

**Unanimité**

## **ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Deux membres sont sortants (étant en fin de mandat)

Bernard GICQUEL et Odile ROULAND

Catherine BEGEL est démissionnaire, et Dominique GODAERT en accord avec le conseil d'administration, pour raison de santé, n'est plus membre du bureau, mais sera toujours présent pour les permanences et une aide ponctuelle en cas de besoin.

Se représentent : Bernard GICQUEL et Odile ROULAND

VOTE

**Unanimité**

A ce jour nous avons la candidature de :

Brigitte MULLER à qui je passe la parole

VOTE

**Unanimité**

L'an passé, nous avons été contraints de prendre l'apéritif assis. Nous avons constaté que cette initiative, malgré nous, a beaucoup plu. Nous avons décidé de renouveler cette façon de procéder. Les membres du bureau viendront vous servir.

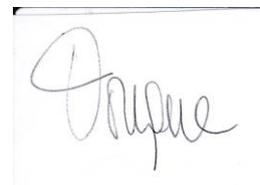
Les membres du conseil d'administration et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous invitent à partager le verre de l'amitié

La séance est levée à 11h20

Odile ROULAND

Bernard GICQUEL

Sylvie FOUQUE



Présidente

Vice-Président

Trésorière